

CANDIDATURES CHAMPIONNATS JEUNES SAISON 2023/2024

Madame, Monsieur,

Nous vous prions de trouver ci-dessous les modalités pour candidater sur les compétitions jeunes de la saison 2023/2024

CALENDRIER

Trois temps sont à retenir :

- Les compétitions sont accessibles par FOOTCLUBS et vous pourrez candidater **à compter du mardi 09 mai et ce jusqu'au vendredi 02 juin.**
- Le classement des candidatures sera finalisé et validé par un Bureau à partir du 16 juin et publié rapidement.
- Dans le cas où un club souhaiterait se désengager au vu du classement, il devra en informer la Ligue par courriel **avant le 21 juin**

RAPPEL DU REGLEMENT

ARTICLE 48 – ADMISSIONS

La participation aux championnats régionaux se fait sur candidature des clubs dans les formes et délais convenus par la commission compétente. Les championnats régionaux et inter secteurs sont ouverts aux équipes des clubs et aux groupements de clubs. Toutefois si des clubs en entente la saison précédente, créent un groupement ou fusionnent (sans ajout, ni retrait de club(s)), la nouvelle entité pourra bénéficier des points acquis sportivement au regard de son classement l'année précédente, pour candidater.

ARTICLE 49 - ACCESSIONS EN CHAMPIONNATS NATIONAUX

Les accessions et rétrogradations aux championnats nationaux sont soumises aux règlements spécifiques fédéraux.

Les groupements de clubs jeunes ne pourront prétendre à une accession en championnats nationaux U19 ou U17.

Les accédants aux championnats nationaux U19 et U17 peuvent inscrire une équipe en championnat régional U18 R1 ou U16 R1.

Les rétrogradés des championnats nationaux U19 et U17 peuvent inscrire une équipe en championnat régional U18 R1.

ARTICLE 50 - CANDIDATURES - DEPARTAGE

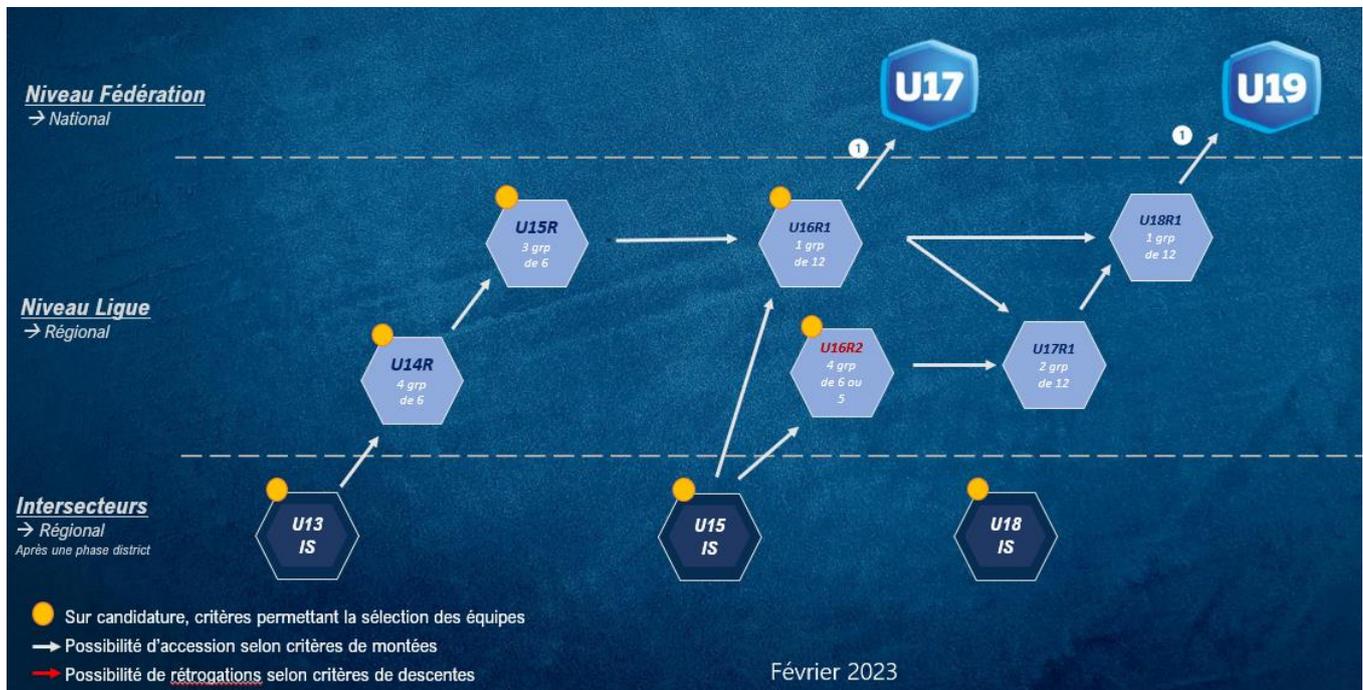
Pour départager des clubs candidats à un championnat qui se retrouveraient à égalité après application du barème d'accession, il sera retenu, sauf règlement spécifique à l'épreuve, les critères de départage suivants :

- Le ratio de licenciés du club dans la catégorie concernée sur le total de licenciés jeunes du club à la date du 31 mai,
- Le ratio total de licenciés jeunes du club sur le total des licenciés du club à la date du 31 mai,
- Le nombre d'éducateurs diplômés.



RAPPEL DE L'ORGANISATION

La commission sportive s'appuiera sur l'organisation voté à l'AG de février 2021, pour former les groupes jeunes de la saison 2023/2024.



COMMENT CANDIDATER ?

Les candidatures se font par le biais du logiciel FOOTCLUBS – Module Compétition

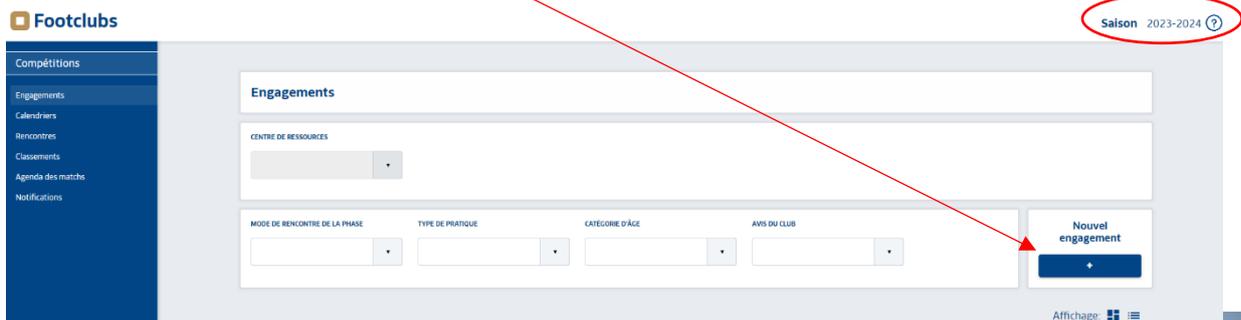
Etape 1

- 1- **Se positionner** dans la saison 2023/2024
- 2- **Choisir** le menu Epreuves
- 3- **Choisir** Epreuves Régionales & Départementales
- 4- **Cliquer** sur Compétitions Officielles



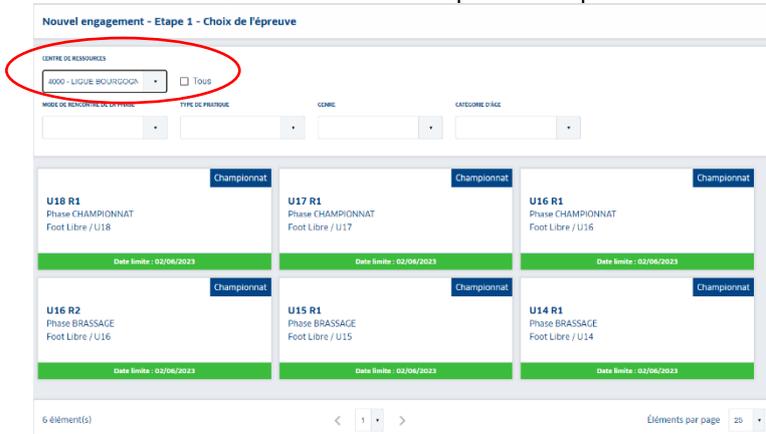
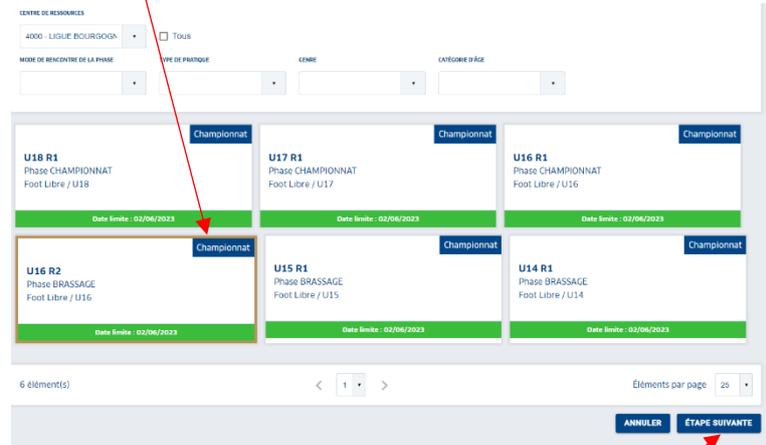
Etape 2

- 1- **Vérifier** que vous êtes dans la saison 2023/2024
- 2- **Choisir** Engagement
- 3- **Cliquer** sur Nouvel Engagement



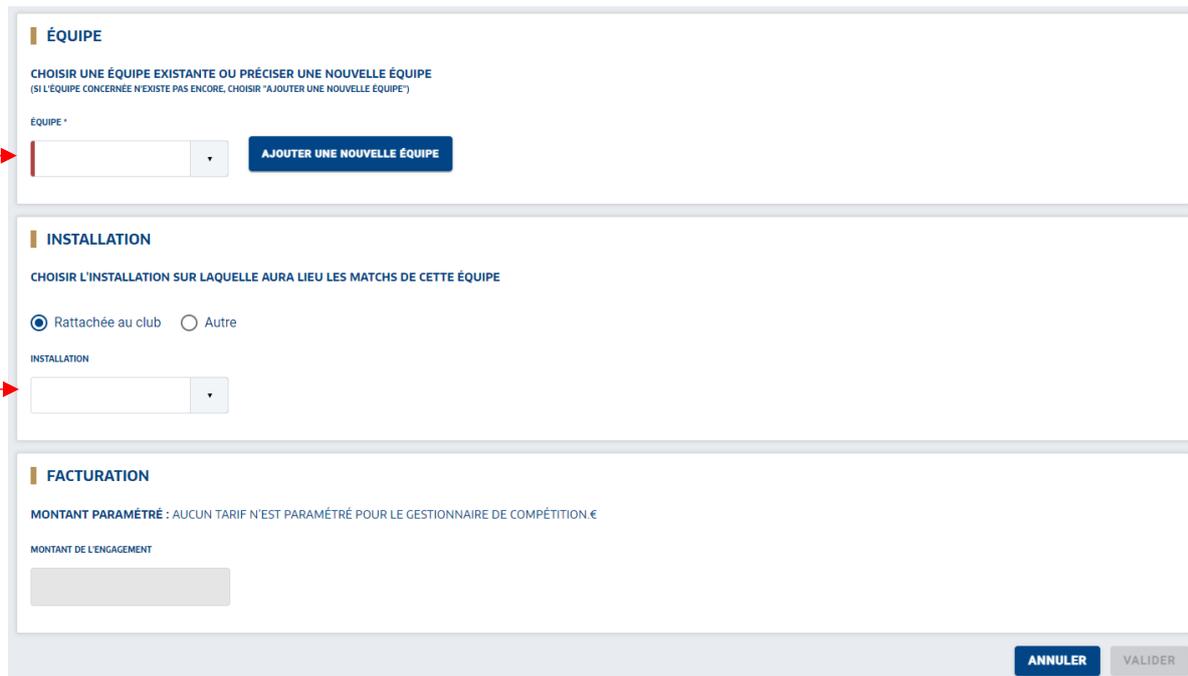
Etape 3

- 1- **Sélectionner** le centre de gestion correspondant : 4000 – Ligue Bourgogne Franche Comté
Vous devriez voir apparaître l'ensemble des compétitions où l'engagement est possible
- 2- **Cliquer** sur la compétition choisie (*elle apparait avec un contour dorée*)
- 3- **Vieiller** à bien cliquer sur Etape Suivante

Etape 4

- 1- Choisir son équipe existante ou préciser une nouvelle « ajouter une nouvelle équipe »
- 2- Préciser l'installation de l'équipe
- 3- Valider
- 4- Une fois l'équipe valider → le renseignements des *désidératas est possible*



Etape 5

La Validation de votre engagement est donc visible sur votre tableau de bord ainsi :

- Le statut de votre engagement passera du « pré-engagé » à « engagé » lors de la validation du tableau des candidatures jeunes

Championnat

U16 R2
Phase BRASSAGE
Foot Libre / U16 (- 16 ans)
DIJON ASPTT - 1

Avis non renseigné ▾ Pré-engagée